

Direction de l'autonomie

REF : DA2016001

Signataire : YK/HA

Séance du Conseil Municipal du 18/02/2016

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

**OBJET : Fixation des tarifs en application pour les animations seniors proposées par le service accompagnement et animations seniors**

**EXPOSE :**

Le rapport d'orientation présenté au Bureau municipal du 22 juin 2015 a posé le contexte de la politique publique en direction du public sénior. Les enjeux identifiés ont établi la nécessité d'élargir la mission d'animation, d'une part en diversifiant l'offre d'activités, d'autre part, en s'adressant à un public plus large : seniors issus de milieux moins favorisés, aux futurs ou jeunes seniors, aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie.

L'année 2016 sera consacrée au développement du volet animation à vocation sociale, en proposant une tarification accessible au public sénior ou en situation de handicap, dans le cadre de la continuité du service rendu aux usagers.

Vu la délibération n 363 du conseil municipal du 17 décembre 2015, le service accompagnement et animation seniors va mettre en oeuvre le programme d'animation non seulement à la Résidence Salvador Allende mais aussi dans les clubs Edouard Finck et Ambroise Croizat.

L'objectif vise à :

- Proposer une politique tarifaire du volet animation étudiée et accessible au plus grand nombre.
- Maintenir le service rendu aux usagers et développer l'activité « bar », auparavant gérée par l'association « Seniors d'Aubervilliers ».
- Identifier les recettes de ces activités dans le budget.

La proposition tarifaire pour chacune des prestations détaillées ci-dessous est fixée dans l'optique d'une couverture intégrale des dépenses par les recettes et sera réactualisée en fonction du développement des activités :

Bar :

Café : 0,40 € TTC

Thé : 0,40 € TTC

Chocolat chaud : 0,50 € TTC

Eau : (bouteille 50 cl) : 0,50 € TTC

Eau gazeuse (bouteille 33 cl) : 0,80 € TTC

Eau gazeuse (bouteille 1L) : 1 € TTC

Soda en cannette (33 cl) : 0,80 € TTC

Glace : 0,50 € TTC

Animations proposées par le service avec participation financière de l'utilisateur :

Ateliers :

Sophrologie : 1€/ personne par séance TTC

Karaoke-gouter : 1€/ personne par séance TTC

Ciné-gouter (en structures): 1€/ personne par séance TTC

Quizz-gouter : 1€/ personne par séance TTC

Sorties :

Pique-nique : 5€/personne TTC

Repas thématiques : 10€/personne TTC

Café Part'age : 4€/personne TTC

Sorties (spectacle, musée, diner... selon programmation): 10 €/ personne TTC

Thé dansant : 4€/personne

Participations aux frais de transports pour les sorties ponctuelles organisées en dehors de l'île de France : 5€/personne TTC

Il convient de créer une régie de dépenses et de recettes pour formaliser les échanges monétaires inhérents à l'activité de ces structures concernant :

- Le fonctionnement du bar du Club Ambroise Croizat et celui du Club Edouard Finck
- L'encaissement du paiement de la participation des usagers aux activités proposées par le service accompagnement et animations seniors.
- Le paiement des dépenses liées à l'organisation d'animations diverses en direction du public senior et/ou en situation d'handicap par le service accompagnement et animations seniors.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition de tarification en cohérence avec la politique publique en direction des seniors, prenant en compte leur situation socio-économique, leurs besoins et leurs attentes.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 29

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 FEVRIER 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 18 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 février, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, Rachid ZAIRI, VANNIER Jean-Yves, GARNIER Daniel Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
Mme MARINO Danièle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LE MOINE Sandrine
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	M. RUER Marc
M. LE HYARIC Patrick,	Représenté par :	Mme CHERET Magali,
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
<b>M. ROZENBERG Silvère</b>	Représenté par :	Mme NEDELEC Sozig
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KAMALA Kilani
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	M. GARNIER Daniel
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mmes TLILI Leïla, MILLA Josiane,

**Secrétaire de séance :** M. WOHLGROTH Antoine

Direction Générale de la Solidarité / Direction de l'Autonomie

Direction de l'autonomie

REF : DA2016001

Signataire : YK/HA

**OBJET : Fixation des tarifs en application pour les animations séniors proposées par le service accompagnement et animations séniors**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n°363 du conseil municipal du 17 décembre 2015 portant sur la convention annuelle d'objectifs de l'association des séniors et impliquant dorénavant la mise en œuvre par la Ville de l'animation dans les clubs Ambroise Croizat et Edouard Finck.

Vu le rapport d'orientation présenté au Bureau Municipal du 22 juin 2015, fixant les enjeux de la politique publique en direction des séniors.

Considérant l'intérêt que représente le développement d'une relation quotidienne entre l'institution et le public séniors ou en situation de handicap .

Considérant que la Ville d'Aubervilliers renforce le volet animation séniors pour accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie des usagers les plus fragiles, pour proposer une offre à vocation préventive et pour préserver le lien social avec les séniors et les personnes handicapées.

Considérant qu'à partir de janvier 2016, l'offre d'animation des clubs Edouard Finck et Ambroise Croizat, précédemment mise en œuvre par l'association « Seniors d'Aubervilliers », sera désormais assurée par le service accompagnement et animation séniors.

Considérant qu'il y a lieu de voter une tarification.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ADOPTE**, la tarification pour les animations séniors proposées par le service accompagnement et animations séniors

Pour le Maire

L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 19/02/2016

Publié le : 19/02/2016

Certifié exécutoire le : 19/02/2016

Pour le Maire

L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG

